

LE SENS DE LA PEINE

Durant sa conférence au *Centre International de Criminologie Comparée (CICC)*, Anta Niang a proposé une réflexion sur le rôle que peut avoir le sens donnée à une peine dans l'utilisation faite d'informations relatives à la santé mentale d'un individu. Elle se centre ici plus spécifiquement sur les distinctions théoriques sous-jacentes à ces différentes conceptions de la peine et leurs implications dans la prise de décision judiciaire.

* **Niang, A.**, (2020).

« Variabilité interindividuelle dans l'usage de l'expertise sur le risque de récidive en contexte de détermination de la peine en France ».

Conférence prononcée à l'Université de Montréal, le 13 février 2020 à 11 h 45.

<https://youtu.be/7iyYkPwDExY>

* Anta Niang est chercheure postdoctorale à l'École Nationale d'Administration Publique (ÉNAP) et à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

CONCEPTIONS DE CE QU'EST UNE PEINE

RÉTRIBUER

Punir l'auteur d'un crime proportionnellement à la gravité du mal commis. Il s'agit pour les individus qui adhèrent à une telle conception de la peine, de rééquilibrer les torts causés à la victime.

DISSUADER

Convaincre les citoyens (dissuasion générale) ou un auteur (dissuasion spécifique) que la commission d'une infraction comporte davantage de coûts que de bénéfices. Les principaux indicateurs sont respectivement le taux de criminalité et le risque de récidive.

NEUTRALISER

Mettre l'auteur d'un crime hors d'état de nuire. Cela se traduit généralement par une longue peine d'emprisonnement. Dans une telle conception, le risque de récidive constitue un indicateur principal.

RÉHABILITER

Engager un travail thérapeutique et social avec l'auteur afin de réparer ses souffrances et lui permettre de se réintégrer dans la société.

LES DIFFÉRENCES DANS LA SÉVÉRITÉ DE LA PEINE

Les conceptions que les individus ont de la peine **influencent** la sévérité de la peine qu'ils infligent à un auteur. Les travaux de recherche qui ont porté sur cette influence soulèvent plusieurs aspects qui nous semblent importants à considérer lors de l'étude du rôle des conceptions de la peine dans la prise de décision.

- Généralement, les individus qui ont une conception rétributive, neutralisatrice, et dissuasive de la peine se montrent **plus sévères** envers un auteur que ceux qui ont une conception réhabilitative de la peine (e.g. McFatter, 1978, Tostain, 2007).
- D'autres travaux ont montré qu'un **écart** pouvait cependant apparaître entre les attitudes punitives des individus au niveau théorique et leur comportement réel en contexte de détermination de la peine (e.g. Carlsmith, 2008).
- Ces conceptions de la peine influencent l'usage que les individus font d'informations relatives à la **santé mentale** lorsqu'ils doivent infliger une peine à l'auteur d'un crime (Niang, Testé, & Leclerc, 2019).

CONCLUSION

Finalement, les conceptions que les individus ont de la peine semblent impacter les décisions qu'ils prennent. De plus, ces conceptions interviennent dans l'usage qu'ils font d'informations relatives à la santé mentale.

Sachant cela, il pourrait apparaître pertinent d'élargir les recherches actuelles à l'étude du rôle des conceptions de la peine, aussi bien chez les contrevenants que chez les acteurs du monde socio-judiciaire. Prendre en compte ces différences interindividuelles pourrait contribuer aux réflexions actuelles sur les mécanismes intervenant dans le désistement et la réintégration sociocommunautaire de contrevenants.

BIBLIOGRAPHIE

- Carlsmith, K. M. (2008). On justifying punishment: The discrepancy between words and actions. *Social Justice Research, 21*(2), 119-137. doi: 10.1007/s11211-008-0068-x.
- McFatter, R. M. (1978). Sentencing strategies and justice: Effects of punishment philosophy on sentencing decisions. *Journal of Personality and Social Psychology, 36*(12), 1490-1500. doi: 10.1037/0022-3514.36.12.1490
- Niang, A., Testé, B., & Leclerc, C. (2019). *Analyse psychosociale du rôle des motivations à punir dans l'usage de l'expertise d'un accusé en contexte de détermination de la peine en France*. Thèse de doctorat, Université Rennes 2, France.
- Tostain, M. (2007). L'influence des motivations à punir sur les jugements de responsabilité et l'attribution de sanction aux auteurs d'infractions pénales. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, 3*(75-76), 35-49.